



Aix-en-Provence, le 28 mai 2019

RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**  
Cabinet du recteur  
Affaires réservées

Dossier suivi par  
Lisa Garcin

Cab/LG/2019/2122 bis

Téléphone  
04 42 91 71 05

Fax  
04 42 91 70 01

Mél.

ca.interventions

@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

*Cher* Monsieur le Député,

Par courrier du 13 mai 2019 (vos refs : JT/13/05/2019), vous avez souhaité à nouveau attirer mon attention sur la situation du collège de l'Argentière-la-Bessée, dans la perspective de la rentrée scolaire 2019.

Compte tenu des éléments que vous m'avez apportés et de l'analyse que le Directeur académique des services de l'Éducation nationale des Hautes-Alpes et moi-même avons fait, j'ai le plaisir de vous informer que le chef d'établissement et le conseil d'administration ont désormais toute latitude pour maintenir une classe de 3ème supplémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*à très cordialement*

  
Bernard BEIGNIER  
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille  
Chancelier des universités

Monsieur Joël GIRAUD  
Député des Hautes-Alpes  
Rapporteur Général de la Commission des Finances  
Président de la Commission Permanente  
Du Conseil National de la Montagne  
10, avenue de Vallouise  
05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSEE